

DPC par internet - Programmes d'été

LES PROGRAMMES :

- **Les patients hypertendus en médecine générale** : le mythe de l'HTA isolée. Typologies et conséquences, grades, facteurs de risque, scores, matériel, bilans utiles, imagerie indispensable et coopérations interdisciplinaires.
- **Arrêt maladie, accident du travail, maladie professionnelle** : justifier, prescrire, rédiger, prolonger, accompagner, anticiper, aspects médicaux et réglementaires utiles à connaître, coopérations entre médecin conseil, médecin du travail et médecin traitant, les sites utiles, l'information du patient.
- **La maladie rénale chronique - mieux la dépister et en ralentir la progression** : les indicateurs, les stades, les patients à risque, les médicaments néphrotoxiques, la prévention, les traitements et les conseils au patient, adapter les posologies au stade de l'IRC, les sites utiles.

COMMENT S'INSCRIRE :

Remplir le bulletin d'inscription et le retourner à la SFMG (141 avenue de Verdun – 92130 ISSY LES MOULINEAUX), accompagné d'un chèque de caution de 350 € (à l'ordre de la SFMG, rendu à l'issue du programme achevé).

Attention : vous ne pouvez choisir qu'UN SEUL THEME parmi les 3.

NB : Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur le site www.mondpc.fr, notre secrétariat peut assurer les formalités d'inscription auprès de l'OGDPC.

Joindre dans ce cas : un RIB et copie de l'attestation 2015 de cotisation au Conseil de l'Ordre.

Une fois reçus les documents d'inscription, nous vous adresserons ensuite le lien vous permettant d'accéder à notre plateforme de formation.

DEROULEMENT DU PROGRAMME :

Vous devrez réaliser l'ensemble de votre programme dans un intervalle de 2 mois, période butoir conditionnant votre indemnisation par l'OGDPC (sous réserve que vous ayez participé à la totalité du programme).

Un programme se déroule en 3 temps (du 6 juillet à fin août) :

- Du 6 au 26 juillet : accès au module 1 (formatif) et réalisation du module 2 (analyse de sa pratique basée sur 3 dossiers patient).
- Du 27 juillet au 16 août : accès au module 1 (formatif) et réalisation du module 3 (analyse de sa pratique basée sur 3 dossiers patient).
- Du 16 au 31 août : accès au module 1 (formatif) et réalisation du module 4 (analyse de sa pratique basée sur 3 dossiers patient).

Attention :

Le format pédagogique du DPC internet impose des intervalles de temps définis pour la réalisation de chaque module afin que votre programme soit validé et que vous soyez indemnisé(e).

Soyez les bienvenu(e)s !

SFMG - 141 avenue de Verdun - 92130 Issy les Moulineaux

Tél. : 01 41 90 09 25 - Fax 01 41 90 07 82

Courriel : formation@sfmg.org

Site internet : www.sfmg.org

BULLETIN D'INSCRIPTION (*écrire en lettres capitales SVP*) – **A RENVoyer A :**

SFMG - Dépt Formation - 141, av de Verdun - 92130 ISSY- LES MOULINEAUX

CIVILITE : Madame ☐ Monsieur ☐		TEL (professionnel) :
NOM :		Portable :
Prénom :		E-MAIL :
Date de naissance :		Discipline exercée :
Médecin libéral ☐	Médecin salarié ☐	N° RPPS :
Installé(e) ☐	Remplaçant(e) thésé(e) ☐	N° ADELI :
Retraité(e) actif ☐		
ADRESSE Professionnelle :		
CP :		
VILLE :		

Déclare :

- Etre enregistré(e) sur le site www.mondpc.fr , (c'est-à-dire créer un « compte formation » auprès de l'OGDPC). OUI ☐ NON ☐

- Je ne suis pas enregistré(e) sur le site www.mondpc.fr et demande à la SFMG de le faire : je joins un RIB + copie de l'attestation de cotisation 2015 au Conseil de l'Ordre. OUI ☐ NON ☐

Documents à adresser pour valider votre inscription au programme :

- ☐ Une feuille de soins barrée
- ☐ Un chèque de caution de 350 euros, à l'ordre de la SFMG (rendu à la fin du programme achevé).

Je m'inscris au programme DPC NON PRESENTIEL (un seul choix possible) :

Durée du programme : 2 mois : du 6 juillet au 31 août.

- ☐ **Les patients hypertendus** en médecine générale
- ☐ **Arrêt maladie, accident du travail, maladie professionnelle**
- ☐ **La maladie rénale chronique** - mieux la dépister et en ralentir la progression